de Paris sont de véritables patrons; que par conséquent les lois protectrices du travail doivent s'étendre à eux;

Que cette opinion de M. Dubief est conforme à celle de M. Bourguin, professeur à la faculté de droit de Paris, et de M. Fontaine, directeur du travail, qui, tous trois, reconnaissent aux agents de gestion la capacité syndicale;

Considérant que, de l'avis de M. Tolain, rapporteur de la loi de 1884, et de Waldeck-Rousseau, promulgateur de cette loi, ainsi que du vote émis par la Chambre le 22 mai 1884, la loi de 1884 ne saurait avoir de caractère restrictif et s'applique à tous ceux qui sont unis par un même intérêt professionnel; que rien, dans la loi du 21 mars 1884, ni dans ses termes, ni dans ses intentions, ne permet aux tribunaux de refuser aux travailleurs de l'Etat, des départements et des communes l'exercice du droit syndical, les employés d'octroi affirment pour tous les fonctionnaires agents de gestion le droit de se syndiquer et donnent mandat au conseil syndical du syndicat des employés municipaux pour qu'il intervienne auprès des pouvoirs publics afin que les employés d'octroi, lors de la discussion du projet Barthou, soient nommément désignés parmi les différentes catégories d'agents des communes appelées à bénéficier de la loi de 1884.

D'autre part, les receveurs buralistes de Maine-et-Loire ont tenu une réunion préparatoire en vue de la formation d'un syndicat.

On nous écrit de Privas :

M. Boissy d'Anglas, sénateur de l'Ardèche, qui avait cru devoir renoncer à son mandat de conseiller général de Rochemaure, parce que ce canton, lors de la dernière élection législative, avait, malgré ses conseils, donné la majorité, sur M. Tromparent et le docteur Fombarlet, à M. Bourély, élu député de Privas le 22 octobre dernier, vient de retirer sa démission en présence des instances d'un certain nombre de maires et conseillers municipaux du canton.

On mande de Bordeaux :

Hier a eu lieu le banquet annuel de la fédération du parti républicain radical et radical socialiste de Bordeaux et de la Gironde. Une dépêche a été envoyée au ministre de l'intérieur, « adressant à M. Dubief, ancien président du comité exécutif, l'expression de la sympathie et de la confiance de la fédération et l'espoir que M. Dubief s'efforcera de continuer la politique des ministères Waldeck-Rousseau et Combes, qui était la politique du Bloc de tous les républicains, depuis les modérés jusqu'aux socialistes les plus avancés ».

On télégraphie de Bergerac à l'agence Havas :

Hier avait lieu la cérémonie patriotique annuelle au monument des mobiles de la Dordogne.

Après la cérémonie à l'église, le cortège s'est rendu au pied du monument, place du Palais. Là, en présence des autorités civiles et militaires, le comte de la Panouse, ancien capitaine adjudant-major des mobiles de la Dordogne, a prononcé un discours dans lequel, après avoir rappelé l'héroïsme des mobiles et leur union avec la grande famille militaire, il a protesté contre les efforts faits pour désunir cette famille et a formulé des critiques assez vives sur l'attitude, trop faible à son avis, des pouvoirs publics à l'égard de la campagne antimilitariste.

M. Delavaud-Dumonteil, sous-préfet de Bergerac, présent à la cérémonie, a énergiquement protesté auprès du maire, dont il était l'invité, contre les assertions du comte de la Panouse.

Le maire a exprimé au sous-préfet ses regrets de l'incident, et la cérémonie a pris fin aussitôt.

Hier a eu lieu à Poitiers une réunion organisée par la Patrie française.

L'amiral Bienaimé a développé le programme de la Patrie française et critiqué la politique du Bloc.

M. Guyot de Villeneuve s'est principalement occupé de la délation dans l'armée. Il a rappelé toutes les phases de la lutte qu'il a soutenue pour amener la démission du général André et obtenir que la situation faite aux officiers redevienne normale. Sur une question, il a répondu qu'il interpellerait vendredi en huit, et que si le ministre ne prenait pas des mesures suffisantes, il continuerait la publication des fiches.

AU JOUR LE JOUR

Le statuaire Théodore Rivière

Un maître des arts précieux, un de ceux qui, comme Dampt, s'ingénient à condenser en de minuscules figurines des dons rares, le statuaire Théodore Rivière, vient d'ouvrir, dans la galerie des Artistes modernes, 19, rue Caumartin, la première exposition d'ensemble de ses œuvres.

Il y a groupé, en cent cinquante ou deux cents menus bibelots, statuettes ou groupes, marbre ou pierre, ivoire ou bronze, plâtre ou bois, or, argent ou étain, les productions de ses dix dernières années.

C'est un charme.

Il a le culte et la compréhension de la femme. Il la traduit, soit en figures historiques, soit en portraits contemporains, soit en nus, avec un accent réaliste et câlin, une grâce nerveuse et souple qui émerveillent. Un frisson de vie intense anime ces Manon, ces Phryné, ces pierreuses des boulevards extérieurs et ces Ouled-Nayl. Elles sont provocantes et vives, élégantes et chattes, et d'un raffinement de sensualité qui choquerait, si l'artiste, avec une adresse infinie, ne les maintenait dans la note la plus discrète, je dirais volontiers la plus chaste. Il excelle à tout dire sans cesser d'être sobre. Il n'insiste jamais, il effleure. Il a le sens inné de la mesure et la pratique courante du tact.

Met-il aux prises les deux sexes? Les rue-t-il en étreintes passionnées l'un sur l'autre? Jamais il ne s'oublie jusqu'à la violence. Que Mathô embrasse les genoux de Salammbô; qu'un éphèbe, transporté, attire impétueusement dans ses bras, ou considère d'un œil extatique la première femme que ses yeux aient pu regarder sans voiles, jamais la vision de l'artiste n'est brutale, jamais, à plus forte raison, ne s'abaisse-t-elle jusqu'à la grossièreté.

Comment, d'ailleurs, épris comme il l'est de l'art antique, n'eût-il pas compris que la décence est un facteur puissant d'harmonie, et que la violence du geste, même l'explosion de la colère, n'est tolérable en art qu'à la condition d'être équilibrée et rythmée comme le jeu, en apparence capricieux, mais toujours si régulier, de la vague?

Aussi l'arabesque des formes, dans les compositions les plus effrénées de mouvement, est-elle toujours chez lui d'un bonheur dont je ne connais l'équivalent chez nul autre. Voyez, luttant entre eux du regard, se défiant du geste et de la voix, ses cavaliers arabes. Voyez ces chevaux fringants qui bondissent, et sous l'impulsion donnée par leur maître, se heurtent en un même accès de frénésie. Est-il mêlée au premier abord plus farouche et enchevêtrement plus compliqué de formes vivantes? Est-il, à bien regarder, composition plus logique, plus claire, et dans l'inédite furie de son mouvement, balancée avec un soin plus aigu de noblesse et de pondération dans les lignes?

Ces qualités sont assez imprévues dans la statuaire en petit. D'habitude, les artistes qui s'y livrent n'ont point fait de longues études, et l'art grec leur est aussi peu connu que le chinois. D'où vient à Rivière cette maîtrise?

De ce qu'il a commencé par faire grand.

Sept ans durant, chez Mercié, dont il fut l'élève, il a pétri l'argile, et sous la direction du maître qu'il aidait dans l'exécution de ses commandes, modelé des figures de six pieds avec le même scrupule qu'il apporte aujourd'hui dans le travail de ses frêles et légères figurines. Il ne songeait guère, en ce temps-là, que son talent pût s'exercer autrement que dans la statuaire monumentale. Comme les camarades, il avait la hantise du prix de Rome et la vision lointaine de l'Institut, et nous le verrions sans doute à présent, comme les autres, pour courir la chance des médailles, produire à chacun de nos Salons un ou deux de ces « boulots », comme s'expriment en leur argot les sculpteurs, où se rééditent les gestes appris et les grâces conventionnelles de l'école, si l'aiguillon de la misère, brusquement, ne l'avait interrompu dans son rêve et ramené à la réalité la plus rude.

Quelles épreuves traversa l'élève de Mercié avant de se muer en un coroplaste moderne? Quelles pressantes nécessités le contraignirent à lâcher le monument pour concentrer sa verve dans le bibelot? C'est ce que j'ai demandé à l'artiste. J'ai passé des heures charmantes à l'entendre. Son autobiographie a tout l'attrait d'un roman, mais elle ne peut se conter en cent lignes. J'espère vous la dire un jour. Que nos lecteurs, d'ici-là, voient son exposition; qu'ils aillent, rue Caumartin, étudier ce talent si plein de virilité et si souple. Ils ne s'étonneront plus, quand ils en auront constaté le spirituel et fin nervosisme, des aventures survenues à l'artiste, et quand ils les connaîtront ils éprouveront pour son talent et pour lui une sympathie encore plus décidée et plus vive. — *Thiébault-Sisson.*

Les républicains progressistes à Sainte-Menehould

Hier a eu lieu, à Sainte-Menehould, une réunion organisée par le parti républicain progressiste et à laquelle ont pris part MM. Renault-Morlière, député de la Mayenne; Bertrand, de Montebello et Perroche, députés de la Marne. MM. Sibille, député de Nantes, et Coutant, député d'Epernay, qui devaient y prendre part également, s'étaient fait excuser, le premier étant retenu dans sa circonscription, le second étant souffrant.

M. Renault-Morlière a parlé de la politique générale du pays; il a comparé le parti républicain d'aujourd'hui à ce qu'il était il y a vingt ans :

A cette époque, il n'y avait pas de divisions profondes entre les groupes qui le composaient; il n'y avait que des querelles de famille. On ne s'injuriait pas, on s'appréciait, et tous ses membres étaient unis par les liens communs de l'amour de la liberté et du culte de la patrie.

Jusqu'alors ces deux grandes idées, la liberté et la patrie, n'avaient pas eu besoin d'être défendues; mais les temps ont changé avec l'entrée en scène du parti collectiviste.

Ce parti, de formation toute récente, a d'abord pris place dans la majorité, puis il a fini par s'imposer dans les conseils du gouvernement; à partir de ce moment, la République périclita. Le rêve des collectivistes est de détruire la vieille maison capitaliste et bourgeoise. Parmi eux, il est vrai, dit l'orateur, des défections se produisent, que l'on ne peut approuver au point de vue de la morale, mais dont on doit se réjouir au point de vue de la politique : entrés dans la maison capitaliste pour la démolir, certains s'y trouvent si bien qu'ils ne demandent qu'à y rester. Tous les collectivistes ne sont pas des sauvages; il y a des moyens connus de les apprivoiser : prenez un collectiviste, offrez-lui un portefeuille; aussitôt il comprend les nécessités d'un gouvernement.

Mais il n'y a pas que les portefeuilles : nous avons une politique coloniale, qui fut l'objet des critiques les plus vives de la part des collectivistes. Prenez l'un d'eux, offrez-lui le proconsulat d'une grande île, près du continent africain : tout de suite il reconnaîtra que la politique d'expansion coloniale a du bon.

Sans aller si loin, à l'intérieur, il y a d'autres places, et lorsqu'un socialiste s'est fait l'apôtre enflammé de l'assistance, offrez-lui une direction au ministère : il comprendra combien il est préférable d'appliquer les réformes pour 25,000 fr. que de les prêcher pour rien.

Mais comme nous n'avons pas assez de portefeuilles, d'îles africaines ni de directions de ministères pour apprivoiser tous les collectivistes, leur parti n'en subsiste pas moins. Il montre son existence en s'attaquant à la liberté, à la patrie, et déjà même à la propriété individuelle.

La liberté? Vous savez ce qu'on en a fait. Rappelez-vous M. Combes envoyant aux préfets une circulaire qui reproduisait des instructions empruntées à M. de Fourtou, ministre du 16 Mai, lequel les tenait en droite ligne de M. de Persigny, ministre de Napoléon III.

La patrie? Vous savez ce qu'on veut en faire; vous connaissez ces odieuses théories qui prêchent la paix en face de l'étranger et la guerre en face des patrons, c'est-à-dire de Français.

Quant à la propriété individuelle, M. Jaurès nous a avertis qu'elle serait la question principale des prochaines élections. Le même M. Jaurès nous a promis un programme collectiviste après les élections. Pourquoi pas avant?

Pour nous, nous resterons fidèles aux vieilles idées, d'autant plus respectables qu'elles sont plus vieilles, de la liberté, de la patrie et de la propriété individuelle. Nous ne sommes pas des réactionnaires parce que nous soutenons des idées essentielles qui sont des vérités éternelles; aucun de nous ne rêve je ne sais quel retour en arrière, et il n'y a personne qui soit plus que nous ouvert aux idées de progrès et de démocratie.

On a voulu nous soumettre à la politique du « Bloc »; ceux là mêmes qui veulent détruire la discipline dans l'armée voulaient l'introduire dans la Chambre.

Bien qu'on nous traite parfois de parti mort, nous avons du moins cette utilité de prouver qu'il y a encore en France des hommes fidèles aux idées fondamentales de la République et de la patrie.

Après M. Renault-Morlière, M. de Montebello a pris la parole; le député de Reims a parlé de l'armée. Il a évoqué la période héroïque où, après la guerre, tous les partis s'étaient unis pour redonner à la France une armée puissante.

Cette armée enfin constituée fut pendant longtemps l'objet de la vénération de tous. Pourquoi y a-t-il aujourd'hui une inquiétude dans les esprits réfléchis?

Et l'orateur cite les paroles prononcées par M. Rouvier à la séance de la Chambre, vendredi.

Après trente ans de sacrifices et d'efforts, après que notre armée fut redevenue une des plus fortes du monde, pourquoi ces inquiétudes? C'est que le parti collectiviste s'est attaqué à elle; c'est qu'au lieu de ministres de la guerre, nous avons eu des politiciens, qui pour plaire aux collectivistes, dont le rêve est de remplacer l'organisation militaire actuelle par des milices, s'efforçaient toujours d'affaiblir notre armée.

Certes, nous souhaitons autant que d'autres l'avènement de la paix universelle, mais le meilleur moyen d'avoir en attendant la paix pour soi, c'est de mettre une bonne serrure à sa porte.

L'orateur s'élève contre la délation; il montre le mal profond qu'elle a causé dans l'armée. Il faut donc réparer les fautes matérielles, puis s'attacher à réparer les fautes morales.

Il faut changer le système d'avancement. A une question que je lui posais un jour, le général André me répondit : « L'avancement, il est aux mains du Parlement. » Cette parole m'a causé une douleur profonde, et j'entrevis alors l'œuvre néfaste qui s'accomplissait.

Il y a aujourd'hui à la tête de l'armée un fort galant homme, animé des meilleures intentions; je souhaite qu'il comprenne la nécessité de faire voter une nouvelle loi sur l'avancement, loi qui fera que l'avancement ne dépendra plus du ministre ni des intrigues parlementaires ou extraparlementaires.

Parlant de la récente amnistie, l'orateur dit qu'il serait heureux de voir après l'amnistie pour les coupables l'amnistie pour les victimes, pour les milliers d'officiers dont la carrière a été brisée.

L'orateur voudrait voir à la tête de l'armée un soldat qui tâche de la comprendre et de la commander. Il ne faut permettre à aucun de ses officiers de se mêler à nos querelles : travail et silence, voilà ce que nous devons exiger d'eux, en retour de la justice et du respect. Cela n'est pas nécessaire seulement pour la défense nationale : ce l'est aussi pour la défense républicaine, « car on risquerait, en maintenant le système actuel, de voir des officiers arrivistes s'offrir à des entreprises factieuses ».

M. Perroche et M. Bertrand ont développé à leur tour le programme républicain progressiste, qu'ils résument en trois mots : liberté, justice et honnêteté.

La réunion s'est terminée par l'adoption d'un ordre du jour acclamant les principes essentiels de tolérance et de liberté, qui seuls peuvent faire la force de la République et de la patrie.

Le naufrage du vapeur « Hilda »

Dans la nuit de dimanche, un grand vapeur de la Compagnie South-Western, le *Hilda*, s'est perdu corps et biens sur les rochers de la Tour-du-Jardin, à l'entrée de la rade de Saint-Malo, faisant de nombreuses victimes.

Dimanche matin, le vapeur *Ada*, partant pour Jersey à huit heures et demie, a aperçu à l'entrée des passes les mâts d'un vapeur auxquels étaient accrochés des hommes exténués.

L'*Ada* mit un canot à la mer, et avec l'aide d'un bateau-pilote qui passait, on put sauver 7 hommes.

On sut par eux qu'assailli par la tempête, le *Hilda*, dans la nuit avait touché les rochers des Portes, s'était ouvert en deux et presque instantanément avait coulé à pic.

Le *Hilda* était parti vendredi soir de Southampton. Il aurait dû arriver dimanche soir à Saint-Malo. Mais, à la tombée de la nuit, le ciel s'était couvert de gros nuages noirs, la neige menaçait. Et bientôt la tempête éclatait, terrible, aveuglante, chassant devant elle des tourbillons de neige qui venaient s'abattre sur le malheureux navire et rendaient toute manœuvre à peu près impossible.

On ne distinguait plus les feux de Saint-Malo, qui étaient en vue au moment où la tourmente avait éclaté. Et les verres des fanaux du navire disparaissaient eux-mêmes sous la couche de neige qui s'y collait. Le capitaine fit alors lancer des fusées. On a su depuis que le phare de la Pierre-du-Jardin, qui les avait aperçues, avait répondu; mais le *Hilda* ne vit point les signaux du phare et ses fusées ne furent pas distinguées de l'île Cézembre, d'où on aurait pu téléphoner à Saint-Malo, ce qui aurait permis l'envoi de secours.

La tempête continuait à faire rage. La nuit était opaque et le malheureux navire se trouvait toujours perdu dans les ténèbres. Soudain, un choc formidable se produisit, suivi d'une sorte de détonation. Le *Hilda* venait de toucher une roche, — une des pierres des Portes, — sa coque s'était ouverte, une explosion avait même eu lieu, croit-on, dans sa cale éventrée, et le navire s'enfonçait avec une rapidité incroyable.

Le *Hilda* était un bateau de 80 mètres de long et jaugeant 873 tonnes, qui faisait depuis quinze ans le service entre Saint-Malo et Southampton. Son parcours comprenait des escales à Guernesey et à Jersey; de là, par le large des Minquiers, il gagnait Saint-Malo.

La côte de Saint-Malo est particulièrement dangereuse; le brouillard y règne constamment, et des tourbillons de vent en rendent l'accès très périlleux.

Un grand nombre de passagers avaient pris place sur le *Hilda*. Cinquante et un marchands d'oignons, revenant en Bretagne après leur voyage annuel en Angleterre et dans le pays de Galles; une dizaine de passagers de cabine et vingt-huit matelots allant rejoindre leurs familles qui passent l'hiver à Dinard, commandés par le capitaine Gregory, étaient montés sur le bateau; au total, une centaine de personnes.

En dehors des hommes sauvés par l'*Ada*, de ceux qui ont abordé à Saint-Malo, on ne signale pas d'autres sauvetages; la catastrophe est donc terrible.

Parmi les victimes se trouvent le colonel Follet, de Dinard, et sa femme; M. Grindle, dont la femme et les cinq enfants habitent Saint-Enogat; Mme Butler; M. King; Mme Kerby, veuve du général, qui habite Saint-Servan. On craint que son fils ne soit également parmi les victimes. On craint aussi que le major Price et sa femme n'aient été à bord du *Hilda* et n'aient péri dans la catastrophe.

Le maire de Saint-Malo est venu, hier soir, exprimer à M. Hamon, agent de la South Western Company, au nom de ses concitoyens, la part que la ville entière prend au deuil qui afflige tant de familles françaises et anglaises.

L'équipage et les passagers du *Hilda* qui étaient endormis n'eurent pas le temps de monter sur le pont et de mettre la chaloupe à la mer; deux cependant purent être décrochées et mises à flot. L'une d'elles arriva avec cinq hommes à Saint-Malo, quatre marchands d'oignons et un homme d'équipage; ce sont Jean-Guy Laot et Olivier Caroff, de Roscoff; Louis Mouster, de Lafeuillée; Paul Penn, de Cléder; Louis Roger, de Plouzveder, et le matelot Grinter.

La seconde a été retrouvée vide à Saint-Cast, où il y a treize cadavres du *Hilda*.

Les cadavres des noyés sont presque tous encore au large. Ce matin pourtant, le télégraphe de la pointe de Saint-Cast signalait que sept corps, parmi lesquels ceux de trois femmes et d'un enfant, venaient d'être jetés à la côte et transportés à la mairie.

Six autres cadavres ont encore été recueillis cet après-midi.

Tous ces pauvres gens portaient des ceintures de sauvetage qui avaient empêché leurs corps de couler.

Le torpilleur *Lancier* croise sur les lieux du sinistre. La côte est couverte d'épaves.

Notre correspondant nous télégraphie :

Saint-Malo, 20 novembre.

Trente-cinq cadavres, ceux de vingt-trois hommes, de dix femmes et de deux enfants et diverses épaves marquées « *Hilda* Southampton » ont été découverts sur la grève de Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

La tempête a causé sur nos côtes d'autres sinistres que la perte du vapeur anglais.

On télégraphie de Brest que la gabare *Léon-Brest*, de Saint-Pabu, chargée de moules, a fait naufrage ce matin sur les roches de Duon, près Roscoff.

L'équipage, composé de cinq hommes, a été sauvé par les canots de sauvetage de Carantec, Roscoff et de l'île de Batz.

A Saint-Brieuc, un dundee, ayant mouillé hier, à midi, à l'entrée du port du Légué-Saint-Brieuc, a coulé pendant la tempête de la nuit de samedi à dimanche.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 20 novembre. — La situation atmosphérique est très troublée en Europe; une profonde dépression s'étend du golfe de Gascogne à l'extrême nord (Haparanda, 740 mm.), avec des minima vers Biarritz, dans le nord de la France et en Poméranie.

Le vent est assez fort des régions nord en Bretagne, faible du nord-est sur la Manche; il est faible et de direction variable en Provence. On signale des neiges dans le nord et l'est de la France, de fortes averses dans le sud.

On a recueilli 37 mm. d'eau à Besançon, 35 à Clermont, 24 à Lyon, 11 à Marseille, 9 à Paris.

La température s'est relevée dans le nord et l'ouest de la France; elle était ce matin de — 8° à Arkangel, 0° à Paris, + 4° à Belfort, 6° à Brest, 10° à Marseille, 24° à Palerme.

On notait : — 4° au puy de Dôme et au mont Aigoual, — 13° au pic du Midi.

En France, des averses de pluie ou de neige sont encore probables; la température va rester basse.

A Paris, hier, température moyenne 1°5.

A la tour Eiffel, maximum 5°3 le 19 novembre, à 4 h. du soir.

Situation particulière aux ports

La mer est très houleuse à Cherbourg, agitée à Cette, peu agitée ou belle ailleurs.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

La journée d'hier a été partout brumeuse et l'intensité du brouillard ne permettait par instants qu'une visibilité de 150 m. à Montsouris. La pluie, qui a débuté vers 7 h. soir, s'est continuée presque sans interruption, et mêlée de neige, une grande partie de la nuit; ce matin, la neige tombe seule; elle formait, à 9 h. une couche d'une épaisseur moyenne de 2 à 3 cm. Les hauteurs d'eau, voisines sur la ville de 7 mm., atteignent 11 mm. à Trappes et 12 à Ville-juif.

La température reste stationnaire au voisinage de 0°, et la pression se relève; elle atteint à midi 758 mm. 6.

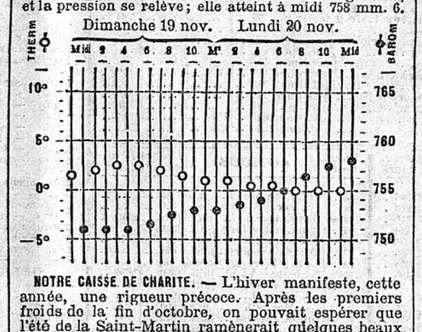

NOTRE CAISSE DE CHARITÉ. — L'hiver manifeste, cette année, une rigueur précoce. Après les premiers froids de la fin d'octobre, on pouvait espérer que l'été de la Saint-Martin ramènerait quelques beaux jours en cette saison d'automne. Il n'en a rien été; le temps ne s'est pas amélioré, et depuis trois jours, c'est une chute ininterrompue de pluie glacée et de neige.

Ce froid persistant aggrave la misère des pauvres. Dans de nombreux logis, on est sans pain ni feu.

Aussi nous n'hésitons pas à renouveler l'appel que, chaque année, nous adressons à nos lecteurs. Ils savent que notre Caisse de charité reçoit leurs dons, lesquels sont répartis entre les malheureux dont une soigneuse enquête nous a révélé le réel dénuement. Et ils savent aussi que chacun peut contrôler l'emploi des fonds qui nous ont été confiés, puisque les comptes de cette caisse sont constamment à la disposition des personnes qui contribuent généreusement à l'alimenter.

L'INSTITUTEUR ET LE MINISTRE. — Nous avons exposé hier le procès intenté à M. Clémentel, ministre des colonies, par M. Sambat, instituteur à la Celle, qui réclame 601 francs de dommages-intérêts pour n'avoir pas obtenu l'audience promise par le ministre. Il est curieux de signaler que M. Sambat n'avait pu trouver un huissier à Riom pour lancer sa citation. Tous se récusaient. M. Sambat se rendit alors chez le président du tribunal, qui dut commettre un huissier pour porter l'assignation.

LE « ROI DES CHEMINEAUX ». — La nuit dernière, au cours d'une rafle faite aux Halles, les agents du 2e arrondissement ont arrêté un individu, nommé Dominique Berry, âgé de cinquante-huit ans et originaire du Loiret, connu de tous les vagabonds sur lesquels il exerçait une réelle influence et dénommé par eux le « Roi des chemineaux ».

De l'interrogatoire que lui a fait subir M. Beaurain, commissaire du quartier du Mail, il résulte que Berry avait été déjà condamné quatre-vingt-douze fois, sous toutes les latitudes, et par la plupart des parquets des pays qu'il a traversés. Né en 1847, de parents honorables, propriétaires aisés des environs d'Orléans, il avait fait ses études au lycée de cette ville, puis était parti pour Paris, à la suite d'une dette de jeu dont il ne put s'acquitter qu'en vidant la caisse de son père. C'est alors que commença pour lui une vie d'aventures et d'expédients. Tour à tour clerc d'avoué, commis, colporteur, chanteur à Parisiana — il figura comme artiste excentrique dans des fêtes de bienfaisance — Dominique Berry ne tarda pas à quitter Paris, et comme il le dit lui-même, « roula sa bosse » à travers la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, dont il connut non seulement les chemins, mais encore les prisons.

Avant d'être envoyé au Dépôt, le « Roi des chemineaux » a promis à M. Beaurain qu'il ne s'arrêterait qu'à sa centième condamnation. « Alors, a-t-il ajouté, je me rangerai et recommencerai une vie nouvelle ».

LES SUITES D'UN ÉTOURDISSEMENT. — Le commandant Frédéric Bureau, ancien officier de marine, fondé de pouvoirs de la banque Birman, sortant samedi soir de son bureau, rue Saint-Marc, regagnait sa villa, située à Neuilly-Plaisance. La tourmente de neige qui sévissait à cette heure-là sur Paris rendait la marche difficile, au point que M. Bureau, n'ayant pu se garer à temps, fut renversé par un fiacre. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans une pharmacie, d'où on le conduisit ensuite en voiture à l'hôpital de la Charité. Mais tous les soins furent inutiles : il est mort hier matin.

M. Frédéric Bureau a-t-il succombé à la commotion reçue dans sa chute ou à une congestion causée par le froid? C'est ce que l'autopsie établira. Ce qui est certain, nous dit-on à la banque Birman, c'est que M. Bureau, qui était âgé de soixante-dix ans, souffrait depuis quelques jours et était pris de fréquents étourdissements.

Ajoutons que M. Frédéric Bureau était le doyen des capitaines au long cours; il avait, en effet, tenu la mer d'une façon constante pendant cinquante années consécutives, et avait commencé par être mousse à l'âge de quinze ans. Les navires qu'il a commandés le plus longtemps faisaient le service de Nantes à l'Amérique du Sud et en Océanie. Son frère s'était noyé en essayant de le sauver au cours d'un naufrage.

DÉSESPOIR D'UN ARTISTE. — Un jeune violoncelliste qui depuis quelque temps était atteint d'une grave maladie organique, M. Paul Simon, âgé de vingt-cinq ans et domicilié 53, rue Rodier, s'est suicidé hier soir, à cinq heures, au moyen du gaz d'éclairage, dans le modeste appartement qu'il occupait à cette adresse.

M. Paul Simon — qui, paraît-il, n'était pas sans talent — savait qu'une opération était devenue nécessaire pour le sauver et s'exagérait son état. Il était, au surplus, neurasthénique au dernier degré. C'est au cours d'une des crises dont il était coutumier qu'il eut recours au suicide pour mettre fin à ses souffrances.

FRATRICIDE. — On nous mande de Verdun qu'un fratricide vient d'être commis dans la petite commune de Watronville.

Les frères Ferdinand et Célestin Toussaint courtisaient depuis plusieurs années une demoiselle Clémence Grandjean, mais celle-ci avait fait choix de Célestin et invité Ferdinand à cesser ses trop pressantes démarches.

Ferdinand, qui s'était marié depuis, avait néanmoins conçu une sourde haine contre son frère.

Avant-hier soir, au moment où Célestin sortait de chez sa fiancée qui l'accompagnait, Ferdinand se précipita sur lui pour le frapper. Célestin était porteur d'un fusil de chasse que ses beaux-parents, qui voulaient se débarrasser de cette arme, l'avaient prié d'emporter; il le déposa contre un mur, puis prit un échalas pour se défendre de son frère et aussi d'un nommé Gabriel Jacquot qui était venu prêter main-forte à ce dernier. Une terrible lutte eut lieu entre ces trois hommes et Ferdinand, apercevant le fusil, s'en empara et tira un coup à bout portant sur son frère qui tomba mortellement blessé. Il portait à l'ombilic une plaie horrible. Transporté chez sa fiancée, il y expirait quelques instants après.

Ferdinand Toussaint et Gabriel Jacquot ont été mis en état d'arrestation.

INFORMATIONS DIVERSES

— Nous avons reçu pour notre *Caisse de charité* de H. B. L., 20 fr.; et pour les naufragés de la *Marguerite-Marie*, de Boulogne, sombrée avec vingt et un hommes d'équipage sur le Dogger-Bank, dans la mer du Nord, de M. P. A. 50 fr.; L. D. 20 fr., ensemble 70 francs, que nous envoyons à M. le maire de Boulogne-sur-Mer.

— Exposition de mobiliers complets par milliers aux Grands Magasins Dufayel, immense choix d'articles d'éclairage, ménage, chauffage, grands et petits outillages, cycles, machines à coudre, voitures d'enfants, phonographes, instruments de musique, etc., etc. Nombreuses attractions.

— *Réflexions d'un maître d'hôtel.* — Il y a des gens qui au restaurant demandent du champagne comme ils demandent du bordeaux ou du bourgogne, sans désignation de cru. On peut affirmer que ceux-là ne savent pas ce que c'est que du vin. Les vrais connaisseurs spécifient, et s'ils veulent du vin mousseux, ils ont soin de demander du vin mousseux Ed. Godot, qu'on trouve aujourd'hui dans tous les bons restaurants, au café de Paris, chez Maxim's, chez Julien, Prunier, Lucas, Aoust, Lavenue, Lajunie, Jubier, Graff, Joudon, Heitz, etc., etc., et pour la vente au détail dans tous les établissements Dubonnet. On peut également le recevoir par caisse de six bouteilles en s'adressant à M. Ed. Godot, château La Gite près Cognac.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. Edouard Dubois, conseiller général républicain du Nord pour le canton nord d'Avesnes, ancien directeur-propriétaire de l'*Observateur d'Avesnes*.

Les obsèques de Mlle Betzi Bloch, décédée en son domicile, 14, rue Saint-Lazare, auront lieu demain mardi à deux heures et demie.

De la part de MM. Jérôme et Léon Bloch.

Les obsèques de Yves Bernard, décédé à l'âge de 9 ans, chez ses parents, M. et Mme Louis Bernard, 121 *bis*, rue de la Pompe, auront lieu le mardi 21 novembre à dix heures. On se réunira à la maison mortuaire.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

De la part des familles Bernard, Maurice Dreyfus, Schwartz, Goudchaux.

LIBRAIRIE

LA REVUE

public (15 nov.) une série d'articles de tout premier ordre. *Berthelot, France, Brunetière, Richet, Mirbeau, A. Leroy-Beaulieu*, etc., y étudient le grave problème de la *Morale sans Dieu*; la suite des souvenirs délicieux de *Paul Margueritte; Ch. Wagner* raconte son séjour chez Roosevelt; *G. Pellissier* a des pages curieuses sur les « Deux Frances », *G. Savitch* sur le prêtre russe; *A. Cim*, sur les bibliomanes; *Dr de Neuville*, sur la psychologie des insectes, etc., etc.; l'analyse des livres et des revues les plus importantes *du monde entier*; caricatures politiques, faits scientifiques et littéraires de la quinzaine.

En vente partout. Le numéro, 1 fr. 25. Paris, 12, avenue de l'Opéra. Directeur Jean FINOT.

AVIS ET COMMUNICATIONS

RENTES VIAGÈRES

La Rente viagère permet aux célibataires, aux époux sans enfants, etc., de s'assurer une vieillesse paisible et indépendante.

A l'âge de soixante ans, par exemple, le taux d'une rente viagère, payable par semestre, est, à la Nationale, de 8,49 0/0, soit 5,49 0/0 supérieur à l'intérêt de 3 0/0 que donnent à peine, aujourd'hui, les valeurs de tout repos.

Si le capital constitutif de la rente était versé cinq ans d'avance, à cinquante-cinq ans, l'entrée en jouissance restant fixée à l'âge de soixante ans, le taux de la rente serait de 11,06 0/0.

Les rentes viagères peuvent être constituées sur une ou plusieurs têtes.

Mais il importe, quand on aliène un capital, de ne s'adresser qu'à une Compagnie de tout repos, et aucune ne peut, par l'importance hors pair de ses garanties, inspirer plus de confiance que la Nationale-Vie qui a son siège social à Paris, 2, rue Pillet-Will; elle envoie confidentiellement et gratuitement les notices et tarifs de ses opérations à toute personne qui lui en fait la demande. S'adresser également aux agents généraux qui représentent la Compagnie dans tous les arrondissements de France et de l'étranger.

SPORT

Courses d'Auteuil

Après la bourrasque de neige tombée sur Paris dans la soirée de samedi, on pouvait croire qu'il serait impossible de courir à Auteuil; les courses ont eu lieu cependant, mais on n'y a vu... que du brouillard. Un rideau de brume, en effet, enveloppait hier tout l'hippodrome, ne permettant pas aux spectateurs de suivre les chevaux au delà de cinquante mètres. On savait que le départ était donné parce qu'on voyait sur la toiture des tribunes du pesage le drapeau avertisseur ou qu'on entendait claquer le coup de fouet indiquant que les chevaux s'alignaient pour prendre part à la course; on apercevait tout à coup le peloton passant devant la grande rivière ou la franchissant, suivant le parcours, puis les casaques s'effaçaient, et on attendait trois minutes pour guetter le moment où les concurrents, paraissant de nouveau brusquement à l'intersection des pistes, sortaient du nuage pour arriver au but. C'était tout juste si l'on distinguait les nuances des casaques et si l'on pouvait lire les numéros affichés au poteau.

Et malgré cela il y avait du monde un peu partout, au pesage, au pavillon et sur la pelouse. Et chose non moins surprenante, il y avait des chevaux, pas mal de chevaux dans les différentes épreuves, et les favoris se sont parfaitement comportés; seules les deux courses de haies sont revenues à deux outsiders, le prix la Périchole (3,000 fr., 2,800 m.) à Duc du Maine, à M. G. Cooper (Brooks), battant Espoir Charmant 2e, Baronne II 3e et onze autres concurrents; pari mutuel à 10 francs, 156 francs; à 5 francs, 37 francs; et le prix du Perray (4,000 fr., 2,800 m.), à Auscitain, à M. Gauniche (Clemson), battant Magnus 2e, le Météore 3e et neuf autres; pari mutuel, 89 fr. et 61 fr. 50.

Les steeple-chases ont été gagnés :

Le prix de Nice (6,000 fr., 2,800 m.) par Kriss, à M. Roger de Salverte (Lomas), battant Gloria 2e, Emplâtre et Matsuyé tombés; pari mutuel, 32 fr. 50 et 14 fr. 50.

Le prix Aguado (15,000 fr., 3,100 m.), par Salomon, à M. James Hennessy (Brooks), battant Assam 2e, Mlle de Machefoin 3e et six autres chevaux. — Pari mutuel : 27 fr. 50 et 13 fr. 50.

Le prix de Châlons (handicap, 10,000 fr., 4,000 m.), réservé aux gentlemen, par Grutli, au comte de Cherrey (M. Deffès), battant Ile d'Elbe (M. de Villeneuve) 2e, Alcyon II (M. Chevalier) 3e et six autres. — Pari mutuel : 38 fr. 50 et 20 fr. 50.

Le prix Le Torpilleur (4,000 fr., 3,100 m.), par Le Vexin, à M. Fauquet-Lemaître (Brooks), battant Majesty 2e, La Réauté 3e et six autres. — Pari mutuel : 43 fr. 50 et 24 fr. 50.

La recette aux entrées s'est ressentie naturellement du mauvais temps, et dans une forte proportion : elle était hier de 37,000 fr. seulement, contre 64,000 fr. l'an dernier, par suite le pari mutuel n'a encaissé que 1,354,000 fr. contre 1,744,000 fr. en 1904. — L. G.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 20 novembre. — Bestiaux. — Vente diffuse sur le gros bétail et les moutons, calme sur les veaux et les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs